

L'UNSA auditionnée sur la protection des jeunes en insertion

L'IGASS (Inspection générale des affaires sociales) mène une étude sur le travail et la protection sociale des jeunes. C'est dans ce cadre qu'Emilie Trigo, conseillère nationale et Dominique Corona, secrétaire national ont été auditionnés.

L'UNSA a rappelé son attachement fort à notre système de protection sociale. Aujourd'hui, les jeunes ont une connaissance partielle de leurs droits. La multiplicité des acteurs et des règles ne permettent pas aux jeunes d'avoir une vision globale de leurs droits. L'information est primordiale. Pour répondre à cette problématique, l'UNSA propose l'installation d'un guichet unique ayant pour objectif d'aiguiller le jeune en fonction de sa situation. Dans le même ordre d'idées, l'UNSA souhaite que le système de protection sociale fasse l'objet d'une présentation pendant le temps scolaire. Un rappel des droits pourrait aussi être réalisé durant la journée citoyenne.

L'UNSA a également rappelé son soutien au projet de fusion de la prime pour l'Emploi et du RSA. Effectivement, pour notre organisation cette fusion doit permettre l'ouverture du RSA à tous les jeunes et ce, indépendamment du critère d'âge.

Pour conclure, l'UNSA a rappelé sa participation au sein du comité Jeunes de la CES. A ce titre, l'UNSA a indiqué que des initiatives telles que la garantie jeunesse démontraient l'utilité de l'engagement européen.

Modernisation de l'action publique,

l'UNSA Fonction publique a rencontré Laure de La Bretèche

Une délégation de l'UNSA Fonction publique a rencontré le 26 septembre Laure de La Bretèche, secrétaire générale pour la modernisation de l'action publique (SGMAP). Nommée le 16 juillet 2014 auprès du Premier ministre, la SGMAP, troisième à occuper ce poste en deux ans, est chargée notamment d'appuyer Thierry Mandon, secrétaire d'Etat chargé de la Réforme de l'Etat et de la Simplification.

Au-delà de l'affirmation des valeurs du service public, du respect des agents et de la présence de l'Etat au plus proche des citoyens, la SGMAP a souligné que la priorité n'était pas de revoir l'organisation des services (administration territoriale de l'Etat). Elle a cependant rappelé l'option de rapidité exprimée par le Premier ministre en ce qui concerne la revue des missions et la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTR). La cartographie des missions est en cours dans les ministères et des ateliers se tiendront dans les territoires sur des sujets choisis fin octobre.

L'UNSA a rappelé que la conduite de la RéATE avait fortement déstabilisé les agents. Les impacts de la loi NOTR sur les services territoriaux des collectivités locales comme de l'Etat inquiètent et sont anxiogènes tant que les incertitudes ne sont pas levées et des garanties données.

Par ailleurs, une pause sur l'organisation des DDI doit être observée.

L'UNSA a toujours accepté qu'un débat puisse s'engager sur les missions de service public, à l'instar de ce qu'elle a demandé au début de la MAP. Toutefois, les consultations ne doivent pas être de pure forme et c'est avec vigilance que l'UNSA suivra le déroulement des chantiers annoncés.

Ainsi en particulier, il ne serait pas acceptable que les organisations syndicales soient écartées des réunions qui se tiendront dans les territoires.

L'UNSA au congrès de la CFE-CGC Énergies

Luc Bérille, aux côtés des militants de l'UNSA Energies et de Guillaume Trichard, secrétaire général de l'UNSA Industrie, a assisté au 47ème congrès de la fédération CFE-CGC Energies, à Angers, du 23 au 25 septembre.

La CFE-CGC Énergies et l'UNSA Énergies agissent en partenariat syndical depuis maintenant plusieurs années pour promouvoir ensemble une offre syndicale réformatrice dans le secteur des entreprises électriques et gazières. Dans une prise de parole devant le congrès, Luc Bérille s'est réjoui de la reconduction de ce partenariat fécond.

L'UNSA au Congrès de la FAGE

Emilie Trigo, conseillère nationale et Dominique Corona, secrétaire national ont participé au Congrès de la Fédération des Associations Générales Étudiantes (FAGE), à Strasbourg.

Nous avons, présenté notre union aux 300 congressistes. A cette occasion, nous avons rappelé avec force notre attachement à l'autonomie de nos structures, une des valeurs que nous partageons avec cette organisation étudiante.

Nous avons indiqué que nous nous inscrivons résolument dans le camp réformatrice et que nous étions favorables à la construction d'un dialogue social loyal de qualité. Pour conclure, nous avons insisté sur la nécessité pour les organisations syndicales de salariés de réinventer des pratiques syndicales afin de faire croître le nombre d'adhérents et nos implantations syndicales. A ce titre, les jeunes militants par leurs pratiques innovantes doivent nous éclairer de leurs expériences en la matière. A nous de leur laisser l'espace nécessaire dans nos syndicats, nos fédérations.

" Expression directe ", les élections du 4 décembre dans la Fonction publique

La prochaine émission " Expression directe " consacrée à l'UNSA aura pour thème les élections dans la Fonction publique du 4 décembre et sera diffusée :

- Mardi 30 septembre à 13h50 sur France 2
- Vendredi 03 octobre à 22h30 sur France 5
- Samedi 04 octobre à 17h sur France 3

Résultats d'élections professionnelles

Pages Jaunes : dans cette société employant 4.000 personnes, l'UNSA arrive en troisième position avec 426 voix sur les 2.488 suffrages exprimés, soit 17,12%, derrière la CFDT (27,57%) et la CGC (20,10%). La CFTC (3,01%) n'est plus représentative.

TRANSDEV (06): lors de l'élection de la délégation unique du personnel dans cette société de transport urbain employant 160 salariés, l'UNSA progresse très fortement en remportant 5 sièges sur 6, avec 91 voix sur les 119 suffrages exprimés, soit 76,46%, devant la CGT et FO qui n'est plus représentative.

Droits de l'Homme : assemblée plénière de la CNCDH

L'UNSA en tant que membre de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) a participé, le 25 septembre 2014, à son assemblée plénière. Le projet d'avis sur le projet de loi renforçant les dispositions relatives à la lutte contre le terrorisme a été à l'ordre du jour.

La CNCDH considère que le projet de loi intervient dans un contexte extrêmement inquiétant où un nombre grandissant de jeunes quittent le territoire de la République pour partir à l'étranger combattre dans des conflits armés au sein de groupements terroristes. La CNCDH qui estime que ces comportements présentent un risque réel et impliquent la plus grande vigilance des pouvoirs publics, met en garde, vu l'extrême complexité de ce phénomène, contre tout approche trop simpliste ou réductrice du phénomène.

La CNCDH partage pleinement les craintes du gouvernement et ne peut que soutenir et encourager la mise en œuvre d'une politique d'envergure de prévention et de répression des actes terroristes. Elle considère également et surtout, que ce phénomène doit être combattu par des mécanismes de prévention et une politique interministérielle ambitieuse pour lutter contre les discriminations, la ghettoïsation et l'exclusion sociale et les humiliations. Elle recommande un renforcement du soutien, par la politique de la ville, des jeunes sans projet dans les quartiers les plus difficiles.

L'UNSA a voté favorablement l'avis qui a été adopté à l'unanimité.

L'UNSA au Forum français de la jeunesse

Le Forum français de la jeunesse a tenu mercredi 24 septembre 2014 sa 2e édition : "Les jeunes entrent dans le débat" dont l'objectif est d'interpeller les décideurs politiques sur la formation, l'insertion et l'emploi des jeunes ; l'accès à la santé, au logement et à la mobilité ; l'engagement et la place des jeunes dans notre société.

Plusieurs jeunes et représentants d'organisations syndicales, associatives, politiques et mutualistes étaient présents. L'UNSA était représentée par Sylvia Skoric, conseillère nationale. Durant les débats sont intervenus Jean-Benoît Dujol, délégué interministériel à la jeunesse, François Chérèque, président de l'Agence du Service civique, et Fanélie Carrey-Conte, députée de la 15ème circonscription de Paris.

Le ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Patrick Kanner a clôturé l'évènement en rappelant que la jeunesse reste une priorité pour le gouvernement qui poursuit les chantiers engagés tels que la clause d'impact jeunesse, le développement du service civique et des emplois d'avenir.

L'UNSA salue cette initiative et souhaite que le gouvernement amorce une nouvelle dynamique sur les questions de jeunesse pour qu'enfin les mesures annoncées dans le cadre du comité interministériel de la jeunesse de mars dernier se concrétisent et répondent aux attentes à hauteur des besoins réels.

Conférence internationale sur l'Europe : quelle voie pour des emplois de qualité et la prospérité ?

L'UNSA a participé à la conférence internationale organisée par la Confédération européenne des syndicats (CES) et l'Institut syndical européen (ETUI) qui s'est déroulée du 24 au 26 septembre dernier à Bruxelles. Cette grande conférence a vu se succéder à la tribune le président du Parlement européen, Martin Schulz, le commissaire européen, Laszlo Andor, un futur commissaire, Pierre Moscovici, des ministres, des députés européens, des membres de l'OIT, du FMI, de l'OCDE et de fondations, des syndicalistes, des universitaires et des chercheurs.

En ouverture de cet événement ayant pour thème : « L'Europe à la croisée des chemins. Quelle voie pour des emplois de qualité et la prospérité ? », Bernadette Segol, secrétaire générale de la CES, a insisté sur trois termes : comprendre, proposer et agir.

Comprendre la situation financière, économique, sociale et politique inquiétante de l'Union européenne (UE) et plus encore de la zone euro.

Proposer car des alternatives à la politique d'austérité imposée notamment à la zone euro par les institutions européennes et plus particulièrement par la Troïka (FMI, Commission européenne et BCE) existent et la CES porte des revendications fortes.

Agir pour un Agenda social européen car l'Europe doit changer de cap.

Des 18 ateliers et 3 plénières s'est dégagé un consensus très large pour dire que la politique d'austérité conduite pour répondre à la crise a échoué. L'UE et la zone euro stagnent, la croissance est nulle, l'inflation est basse, l'endettement continue d'augmenter, le chômage se maintient à des niveaux record et les inégalités s'accroissent entre les États membres mais aussi au sein de ces États. Des interventions remarquables ont décrit la situation en Espagne, en Italie et en Grèce où les sacrifices imposés aux travailleurs et aux citoyens ont débouché sur des résultats négatifs. Nombreux sont ceux qui ont affirmé que la crise a été un prétexte pour s'attaquer au modèle social à savoir la protection sociale, les services publics, la place des partenaires sociaux et le dialogue social.

Ainsi, la crise n'est pas derrière nous. Un sursaut s'impose car autrement c'est le projet européen lui-même qui est en danger. Les dernières élections européennes ont confirmé le divorce entre les citoyens et l'Europe. La montée des partis d'extrême droite, démagogiques, xénophobes et racistes, constitue une lourde menace.

Une seule voix discordante, celle du représentant de *BusinessEurope* (l'association patronale européenne, à laquelle appartient le MEDEF) qui a déclaré qu'il n'existe pas d'alternative. Pour ce dernier, il faut continuer à assainir les finances publiques, à entreprendre des réformes structurelles, à prioriser la compétitivité, à flexibiliser le marché du travail et à renforcer la concurrence. En fait, malgré l'échec, il faut continuer et même accélérer.

Ceci étant, les lignes bougent. Le programme du prochain président de la Commission européenne, JC Juncker, a été cité à plusieurs reprises ainsi que les positions défendues par certains États membres et même par le FMI et l'OCDE. Tous les syndicats rassemblés au sein de la CES doivent en profiter et peser de tout leur poids en faveur d'« une autre voie pour l'Europe » qui est le slogan de la campagne de la CES. En conclusion, Bernadette Segol a rappelé que la priorité est un plan d'investissement européen et une réindustrialisation de l'Europe.